



Les employeurs prennent des mesures pour favoriser la santé mentale de leurs employés

Au Canada, 500 000 employés s'absentent du travail chaque semaine en raison de problèmes de santé mentale

Vancouver (Le 6 mai 2019) Aujourd'hui est la première journée de la Semaine nationale de la santé mentale, une initiative de sensibilisation annuelle qui vise à attirer davantage l'attention sur les problèmes de santé mentale au Canada. L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) reconnaît l'importance de cet événement et estime qu'il constitue pour les gens de partout au pays une occasion importante de se sentir soutenus dans leur volonté de se tourner vers de l'aide professionnelle en cas de problème de santé mentale.

« À l'heure actuelle, une personne sur cinq au Canada est touchée par un problème de santé mentale ou une maladie mentale au cours de sa vie, indique John Driscoll, président national de l'ACCP. Jusqu'alors, l'un des problèmes auxquels se heurtait notre profession était l'absence de couverture ou la couverture limitée des services de counseling et de psychothérapie dans les régimes privés d'avantages sociaux. Les employeurs prennent maintenant les choses en main et travaillent avec les compagnies d'assurance pour étendre la couverture des soins de santé mentale afin que leurs employés ne soient pas tenus d'assumer eux même ces frais. »

Si le Canada dispose d'un solide système universel de soins de santé, il arrive souvent que la thérapie ne soit pas couverte par les régimes gouvernementaux fédéral ou territoriaux et provinciaux. Les gens ont donc généralement recours à leurs régimes privés pour bénéficier d'une couverture supplémentaire de ces services; dans de nombreux cas, cependant, cette couverture n'est pas offerte. Il incombe aux employeurs de fournir à leurs employés une couverture de soins de santé mentale adéquate et accessible.

« Le fardeau économique des problèmes de santé mentale au Canada est estimé à plus de 50 milliards de dollars par année, précise M. Driscoll. Il est donc essentiel de fournir des soins de santé mentale rapidement et de façon accessible. Les bonnes pratiques veulent que la couverture soit offerte d'entrée de jeu. L'ACCP, avec le soutien de nos membres, travaille de concert avec les compagnies d'assurance pour fournir aux employeurs et aux employés des ressources en santé mentale permettant d'offrir une solution plus efficace en matière de soins de santé mentale. »

Parmi les bénéfices liés à l'inclusion dans les régimes d'avantages sociaux de services de santé mentale, notamment ceux fournis par les conseillers et les psychothérapeutes, figurent :

- les facteurs d'attraction et de rétention des employés – les employés potentiels recherchent des avantages associés à la santé mentale et au bien-être ainsi qu'une culture de santé et de sécurité au travail qui valorise ces aspects;
- la possibilité pour les employeurs d'être reconnus parmi les meilleurs employeurs;
- les retombées positives sur les résultats financiers quand les employés ne s'absentent pas du travail pour des problèmes de santé mentale.



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au www.ccpa-accp.ca, où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.

-30-

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens. Pour en savoir plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le www.ccpa-accp.ca ou le www.talkingcanhelp.ca/fr/

Emily Gale, Relations publiques

Téléphone : 613-233-8906

Courriel : ccpa@impactcanada.com